
DECISION N° : **105.04.2026**

OBJET : **Location et maintenance d'une machine à affranchir pour la ville d'Osny**

Le MAIRE D'OSNY,

VU le code général des collectivités territoriales notamment l'article L 2122-22,

VU le Code de la commande publique,

VU la délibération du Conseil Municipal 093.03.2026 du 21 mars 2026, portant délégation d'une partie de ses attributions au maire conformément à l'article L.2122-22 du C.G.C.T,

Considérant la proposition de contrat pour la location et l'entretien de la machine à affranchir de la Ville d'Osny proposé par la société PITNEY BOWES S.A.S,

DECIDE :

Article 1 :

De signer avec la société PITNEY BOWES S.A.S, 5 rue Francis de Pressensé Immeuble VOX CS 20012 93456 LA PLAINE SAINT DENIS Cedex, un contrat de location et d'entretien d'une machine à affranchir pour un loyer mensuel de 68,50 € HT.

Article 2 :

Ledit contrat est conclu pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} juin 2026.

Article 3 :

Dit que la dépense en résultant est inscrite aux budgets 2026 et suivants de la commune.

Article 4 :

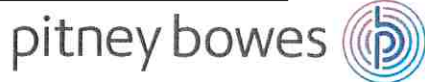
Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, en cas d'acte individuel, ou de sa publicité, et de sa transmission au Représentant de l'Etat.

Fait à OSNY, le 16 AVR. 2026



Le Maire

Laurent ACHITE-HENNI



5 Rue Francis de Pressensé
Immeuble VOX
CS20012
93456 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

0 825 850 825 Service 0,20 € / min
hors appelwww.pitneybowes.frVotre interlocuteur
Pitney Bowes :

Sandrine Chamand1

Date: 07-04-2026

Référence(s) dossier:

33445

675058

Proposition valable jusqu'au: 15-04-2026

Contrat de Location Maintenance

Page 1/3

Entre Pitney Bowes, SAS au capital de de 11 789 424,25 €, ayant son siège social 5 Rue Francis de Pressensé, Immeuble VOX, CS20012, 93456 La Plaine Saint Denis Cedex
immatriculée sous le n° 562 046 235 RCS Bobigny, NAF 7733Z, N° TVA intracommunautaire n FR36562046235

LE LOCATAIRE :	
Compte Client : 30250701	
COMMUNE DE OSNY Raison Sociale : CHATEAU DE GROUCHY CERGY PONTOISE	
Adresse Postale : RUE WILLIAM THORNLEY	
95520	OSNY
SIRET n° :	21950476800124
TVA :	FR37219504768
Contact	Carole BAKOUR
Téléphone :	+33 1 34254202
E-mail (contact) :	mairie@ville-osny.fr

INSTALLATION :	
Compte Client : 30250701	
COMMUNE DE OSNY Raison Sociale : CHATEAU DE GROUCHY CERGY PONTOISE	
Adresse Postale : RUE WILLIAM THORNLEY	
95520	OSNY
SIRET n° :	21950476800124
TVA :	FR37219504768
Contact	Carole BAKOUR
Téléphone :	+33 1 34254202
E-mail (contact) :	mairie@ville-osny.fr

FACTURATION :	
Compte Client : 30250701	
COMMUNE DE OSNY Raison Sociale : CHATEAU DE GROUCHY CERGY PONTOISE	
Adresse Postale : RUE WILLIAM THORNLEY	
95520	OSNY
SIRET n° :	21950476800124
TVA :	FR37219504768
Contact	Carole BAKOUR
Téléphone :	+33 1 34254202
E-mail (contact) :	mairie@ville-osny.fr

Ancien contrat : 700024104/7000118702

Pitney Bowes procédera par défaut au transfert automatique de la (des) flamme(s) publicitaire(s) active(s) sur l'ancienne machine à affranchir Pitney Bowes vers la nouvelle machine à affranchir installée, avec application des conditions mentionnées dans l'article 6. En cas de refus du transfert automatique le client effectuera la suppression de la (les) flamme(s) publicitaire(s) active(s) sur le site dédié :

www.pitneybowes.com/fr/support/flamme-publicitaire.

Précision(s) complémentaire(s) (Optionnel):

700024104/7000118702

Date d'effet : 01/06/2026

Adresse digitale d'envoi de(s) facture(s) / CHORUS (si public):

21950476800124

N° de référence commande Locataire*:

Délai de paiement:

Paiement à 30 jours nets, à date de facture

Mode de paiement: Virement / Mandat

COMMUNIQUEZ AUPRES DE VOS CLIENTS EN PERSONNALISANT VOTRE MARQUE D'AFFRANCHISSEMENT SUR VOTRE MACHINE A AFFRANCHIR

En cas de contractualisation d'une Machine à affranchir, Pitney Bowes vous offre la confection (prix tarif habituellement appliqué: 155 € H.T.) d'une nouvelle flamme publicitaire selon l'exemple de graphisme proposé ici :

COMMUNE DE OSNY CHATEAU DE GROUCHY
CERGY PONTOISE

RUE WILLIAM THORNLEY

95520 OSNY



CONDITIONS PARTICULIERES : le contrat a pour objet la location et la maintenance des matériels ci-dessous aux conditions suivantes :

DUREE : Le présent contrat est conclu pour une durée irrévocable de

36 mois

Date de livraison / activation du contrat :

01-06-2026

Fréquence de facturation :

Annuel

Cette date convenue avec le Locataire est conditionnée à la bonne réception par Pitney Bowes de l'ensemble des documents contractuels, signés et datés par le Locataire dans un délai de 5 jours ouvrés à compter de la réception de cette proposition de Contrat.

Pos.	Qté(s) :	Code(s) :	Intitulé du Contrat de Location Maintenance et désignation(s) des équipements, accessoires, périphériques et conditions particulières :	Loyer initial mensuel (€)* :
1	1	LOC_L	LOCATION MAINTENANCE	68,50
1	1	SPCAUTOSFR	MACHINE A AFFRANCHIR SEND PRO C AUTO	
1	1	INSTALL_P1	Installation sur site au prix de 198€	
2	1	FR_INDEXATION	FRANCE INDEXATION	
2	1	INDEXATIONFR	FRANCE INDEXATION	
2	1	STARTKIT-SPCA	Kit Démarrage Tarif Préférentiel 112€	
2	1	DATE_D_EFFET	Date d'effet préétablie	
Montant(s) total (H.T. en €) :				68,50

Tous les montants indiqués sur ce document s'entendent hors TVA légale.

* Le loyer initial est un loyer mensuel. En signant ce contrat, le Locataire reconnaît avoir pris connaissance de l'article 9 des conditions générales. Ainsi, les factures suivantes seront établies sur la base du loyer mensuel initial et de la fréquence de facturation, majorés de cet article.

** Les frais complémentaires sont facturables une fois et séparément du loyer mensuel

L'ensemble des données et conditions particulières sus-mentionnées ainsi que les Conditions Générales de Location Pitney Bowes sont applicables sur toute la durée du présent contrat.

Le présent contrat prend effet à compter de la date de signature des présentes par le Locataire dans les conditions stipulées à l'article 10 alinéa 1.

La signature du Locataire vaut demande irrévocable de location. Le Locataire accepte de subordonner l'entrée en vigueur du contrat à l'acceptation par le service Crédit de Pitney Bowes, comme expliqué dans la clause 1.

Le Locataire*** est présumé avoir accepté l'émission et la transmission des factures à venir de Pitney Bowes relatives au contrat ainsi que à toute(s) autre(s) facture(s) de prestation(s) et fourniture(s) annexe(s) éventuelle(s) par mise à disposition sur son espace client (www.pitneybowes.fr/espace-client). Le Locataire pourra manifester son refus par une demande expresse par écrit auprès de nos services à l'adresse (www.pitneybowes.fr/espace-client) jusqu'au délai prévu par l'article 26 de la loi n° 2022-1157 du 16 août 2022 de finances rectificative pour 2022 et applicable au Locataire. A l'issue de ce délai, la transmission des factures par PITNEY BOWES s'effectuera par mise à disposition sur l'espace client conformément au premier alinéa.

***Hors Administrations Publiques.

Le Locataire accepte tacitement que le mandat SEPA récurrent actuellement utilisé dans le cadre des règlements des factures liées à(aux) ancien(s) contrat(s) identifié(s) ci-dessus sera utilisé pour le bon règlement des factures liées à ce nouveau contrat. Dans le cas changement de coordonnées bancaires, le Locataire s'engage à compléter et signer un nouveau mandat SEPA, disponible sur son espace client (www.pitneybowes.fr/espace-client).

POUR LE LOCATAIRE (signataire habilité à ratifier le contrat au nom et pour le compte du Locataire)

En signant ce contrat, le Locataire manifeste avoir pris connaissance de l'ensemble des conditions particulières indiquées ci-dessus et des Conditions Générales en vigueur le jour de la signature de ce contrat, disponibles à l'adresse (pb.com/fr/cc) et les accepter, y compris la clause attributive de juridiction (l'article 25).

Informations à compléter par le Locataire (signataire) de façon lisible et uniquement en cas de signature manuscrite:

M. Mme Prénom: NOM:

Fonction:

Signé à : le : / /
jj mm aaaa

Signature et cachet commercial du Locataire
(obligatoires si signature manuscrite)

Pour un gain de temps et une meilleure gestion de vos documents, nous vous invitons à choisir la signature Electronique
Informations à compléter par le Locataire (signataire) en cas de signature Electronique: